

Protocole de reprise du 12 Mai

Ecole maternelle « Le Petit Prince »

CHATEAUBERNARD

Ce projet pourra être réactualisé selon les besoins.

Préalable :

➤ Ce projet de reprise a été conçu en concertation avec la municipalité de Châteaubernard.

➤ Il s'appuie sur le respect du protocole sanitaire de réouverture des écoles maternelles et élémentaires que vous pouvez consulter avec le lien ci-dessous et la stratégie du déconfinement de l'Etat.

http://cache.media.education.gouv.fr/file/Mediatheque/66/5/Protocole_sanitaire_pour_la_reouverture_des_ecole_s_maternelles_et_elementaires_-_MENJ_-_3_mai_2020_1280665.pdf

➤ Les enseignants et les AVS porteront des masques fournis par l'Education Nationale. Les ATSEM, le personnel municipal et périscolaire porteront des masques en tissu fournis par la collectivité locale. Ces masques seront changés toutes les 1/2 journées.

➤ L'ouverture de l'école est conditionnée au respect des paramètres énoncés ci-dessus. Les modalités de reprise seront soumises à modifications si besoin.

Les horaires et les entrées/sorties

⊙ TEMPS SCOLAIRE

✓ Horaires

☒ Les horaires de l'école restent inchangés soit :

Matin	Après-midi
8h30-12h00	13h30-16h00
<i>Accueil des élèves à partir de 8h20</i>	<i>Accueil des élèves à partir de 13h20</i>

✓ Entrée et Sortie de l'école

☒ L'accès des locaux scolaires est désormais interdit à tout adulte hors personnel de l'école ou municipal (enseignantes, ATSEM, AVS, personnels périscolaires ou municipaux) sur le temps scolaire ou périscolaire.

☒ L'entrée du personnel de l'école est soumise à un protocole : port du masque obligatoire et lavage des mains dès l'arrivée dans les locaux. Un affichage est mis en place dans le hall de l'école.

☒ Une réorganisation des entrées (portail jaune) et des sorties (portail vert) a été mise en place. Un fléchage et une signalétique vous permettront d'accéder aux classes.

Des croix ont été peintes au sol pour aider au maintien des distances physiques pendant les attentes (entrée/sortie de classe).

3 entrées différentes pour chaque classe :

Classe de TPS/PS	Porte d'entrée principale, sous le porche.	Vous serez accueillis par l'enseignante et l'ATSEM amènera les enfants par groupe de 4 aux sanitaires dès leur entrée en classe.
Classe de MS	Porte donnant sur la cantine	Vous serez accueillis par l'enseignante et l'ATSEM installera les enfants à leur table avant un passage par groupe de 4 aux sanitaires.
Classe de GS	Porte donnant sur le hall des MS	Vous serez accueillis par l'enseignante et l'ATSEM installera les enfants à leur table avant un passage par groupe de 4 aux sanitaires.

Nous vous demanderons de veiller impérativement aux respects : des distances physiques et des horaires.

⊙ TEMPS PERISCOLAIRE

✓ Garderies

La mairie assure un service de garderie, le matin et le soir. Les horaires restent les mêmes soit :

Matin	Soir
7h30-8h20	16h00-18h30

Les entrées et les sorties ne sont plus autorisées dans l'enceinte de l'école. Après avoir sonné et vous être annoncé à l'interphone, un personnel de garderie viendra récupérer ou vous ramener votre enfant directement au portail.

✓ Cantine

La mairie maintient un service de restauration pour les élèves dans la cantine de l'école sur un service. Un aménagement des tables a été organisé : 2 enfants par table et table attitrée.

En cas de dépassement de la capacité d'accueil liée au protocole sanitaire, nous serons dans l'obligation de mettre en place un service supplémentaire.

Les horaires de l'école pourraient, alors, être modifiés.

Dans le cas d'un seul service, l'organisation de la cantine se fera comme d'habitude : les repas et boisson seront servis directement aux enfants par les ATSEM et le personnel de cantine.

Les serviettes en tissus seront utilisées une seule fois. A l'issue des deux jours, elles seront lavées à 60° et stockées dans une boîte fermée.

Nous encourageons les familles qui ont l'habitude de faire déjeuner leur enfant à la maison ainsi que celles qui ont la possibilité de récupérer leur enfant pour déjeuner à la maison, à le faire.

L'organisation de l'accueil des élèves

⊙ CADRE GÉNÉRAL

☒ Selon les préconisations gouvernementales, l'effectif d'accueil des élèves en maternelle est fixé à 10 enfants maximum.

☒ L'école *Le petit Prince* fait le choix d'une alternance 2 jours/2 jours en concertation avec l'école *Pablo Picasso*.

Exemple : *Votre enfant est scolarisé toute la journée Lundi et Mardi. Alors, le Jeudi et Vendredi il restera à la maison ou autre mode de garde personnel.*

☒ Le planning vous a été transmis et l'organisation des groupes ne sera pas négociable.

☒ Chaque enseignante et ATSEM de l'école reprend son poste dès le 12 mai et accueillera les élèves de sa classe.

☒ Le retour à l'école des élèves est sur la base du volontariat. Les parents doivent informer de leur choix la Directrice en amont de la reprise.

Dans le cas d'un non-retour à l'école, ils devront assumer la continuité pédagogique de leur enfant. L'enseignante ne pourra réaliser le même suivi que celui réalisé lors du confinement car elle sera en classe tous les jours. Elle s'engage à transmettre aux familles des activités mais en moins grande quantité.

☒ Des élèves pourront être accueillis tous les jours en cas de priorité :

(personnels travaillant en établissements de santé publics/privés, personnel travaillant en établissements médico-sociaux pour personnes âgées et personnes handicapées -maisons de retraite, EHPAD-, professionnels de santé et médico-sociaux de ville, personnels chargés de la gestion de l'épidémie des agences régionales de santé (ARS) des préfectures et ceux affectés à l'équipe nationale de gestion de la crise, personnels affectés aux missions d'aide sociale à l'enfance relevant des conseils départementaux (ASE) personnel du service de poste, personnel travaillant dans la commune, personnel enseignant et AESH).

Les parents sont invités à se rapprocher de la Directrice s'ils sont concernés par les conditions indiquées ci-dessus.

☒ La capacité d'accueil étant limitée, en cas de dépassement de cette capacité, les modalités d'accueil de tous les élèves pourront être modifiées.

☒ En cas de non respect des instructions mentionnées ci-dessus par les familles, ou de non respect volontaire des gestes barrières par les élèves, les familles pourront être reçues par la Directrice de l'École et/ou le Maire. Une période d'essai du respect des gestes barrières pourra être mise en place en cas de besoin.

☒ Les élèves présentant des facteurs de risques ne doivent pas revenir à l'école sans avis médical. En cas de doute, il est préférable de se rapprocher d'un médecin généraliste.

☒ Le calendrier de reprise a été organisé jusqu'à début juillet. Il sera réexaminé si de nouvelles préconisations devaient être mises en place.

Groupe A : Accueil Lundi/Mardi			Groupe B : Accueil Jeudi/Vendredi		
<u>Mai</u>	<u>Juin</u>	<u>Juillet</u>	<u>Mai</u>	<u>Juin</u>	<u>Juillet</u>
Mardi 12/05	Mardi 2/06	/	Jeudi 14/05	Jeudi 4/06	Jeudi 2/07
Lundi 18/05	Lundi 8/06		Vendredi 15/05	Vendredi 5/06	Vendredi 3/07
Mardi 19/05	Mardi 9/06		Jeudi 28/05	Jeudi 11/06	
Lundi 25/05	Lundi 15/06		Vendredi 29/05	Vendredi 12/06	
Mardi 26/05	Mardi 16/06			jeudi 18/06	
	Lundi 22/06			Vendredi 19/06	
	Mardi 23/06		Jeudi 25/06		
	Lundi 29/06		Vendredi 26/06		
	Mardi 30/06				
Total : 14 Jours			Total : 14 Jours		

⊙ AMENAGEMENTS

✓ Sanitaires

Des affichages ont été mis en place à destination des adultes et d'autres, spécifiques aux enfants pour expliquer et faire respecter les gestes barrières et les étapes du lavage de main.

Ces affichages feront l'objet d'un travail particulier dès la semaine de la reprise.

Un rappel régulier sera effectué tout au long de la période de classe.

Une signalétique a été mise en place dans tous les sanitaires de l'école. Des gommettes vertes autorisent l'accès aux lavabos, urinoirs, et toilettes.

Une croix rouge interdit l'accès pour maintenir la distance physique de sécurité.

Les enfants passeront aux toilettes par groupe de 4 et sous la surveillance d'un adulte.

Le passage aux toilettes sera très fréquent selon les règles indiquées par le protocole sanitaire : en arrivant en classe, avant et après chaque récréation, avant et après le repas, puis à chaque fois que nécessaire (après avoir éternué ou toussé, s'être mouché ...) ou lorsqu'un objet potentiellement contaminé sera touché.

Le gel hydroalcoolique n'est pas recommandé pour les enfants de maternelle.

✓ Classes

Les classes ont été aménagées pour permettre la distance physique.

Chaque enfant bénéficiera d'un espace attribué qui lui permettra d'avoir une zone de travail et de jeu.

Le matériel : crayons de couleurs, ciseaux, feutres est strictement personnel. Des boîtes individuelles ont été mises en place.

Chaque enfant aura une barquette de matériel scolaire et une barquette de jeux.

Chaque enfant aura des jeux identiques pendant 2 jours.

À l'issue des deux jours, soit le matériel est désinfecté soit il est placé dans une boîte pendant plusieurs jours en quarantaine (*Exemple : Un livre après usage par un enfant doit être mis à part pendant 5 jours selon le protocole sanitaire*).

Certains coins ou espaces de la classe seront « fermés » pour respecter le protocole sanitaire.

✓ Récréations

Les créneaux ainsi que les lieux de récréations ont été modifiés afin que les groupes classe ne se

croisent et ne se mélangent pas.

☒ Les structures extérieures (bateau, maisonnette) ainsi que le bac à sable seront fermés et interdits d'accès en raison des difficultés à les désinfecter.

☒ Les élèves pourront jouer avec du matériel qui leur sera attribué individuellement. Certains jeux pourront être utilisés collectivement (*Exemple : vélos*). Dans ce cas, ils seront désinfectés après utilisation à la fin de la récréation.

☒ Les récréations seront surveillées par deux adultes pour maintenir les respects des gestes barrières.

↳ Matin

GS	10h10-10h40	Passage par la salle de motricité aller/retour	Cour de récréation
MS	10h40-11h10	Passage par la porte de classe donnant sur le jardin	Jardin
TPS/PS	11h10-11h40	Passage par la salle d'eau des PS aller/retour	Cour de récréation/Jardin

↳ Après-midi

GS	14h40-15h00	Passage par la porte de classe donnant sur le jardin	Jardin
MS	15h00-15h30	Passage par le portail Cantine/Cour de récréation	Cour de récréation

✓ Vestiaires

☒ Le vestiaire de chacune des classes a été réorganisé afin de respecter les distances physiques.

☒ La circulation des objets entre l'école et la maison est arrêtée (cahier de vie, sac fourni par l'école). Si nous avons besoin de vous communiquer des informations, nous le ferons par mail et/ou par papier volant transmis à la fin de la classe.

Les livres de bibliothèque ne circuleront plus dans les maisons. (*Exemple : Un livre après usage par un enfant doit être mis à part pendant 5 jours selon le protocole sanitaire*)

☒ Les verres qui permettent aux enfants de boire plusieurs fois dans la journée seront stockés au dessus des casiers.

☒ Les « doudous » chez les TPS/PS sont acceptés, ils seront mis dès le matin sur le lit attribué de chaque enfant. Le dortoir ne sera plus en accès libre durant la journée de classe.

✓ La motricité

☒ La pratique de l'EPS sera essentiellement réalisée en extérieur. Les activités respectant les préconisations académiques s'orienteront autour de la course, danse individuelle, yoga, jeux de mimes...

☒ Des croix distancées de un mètre ont été mises en place dans la salle de motricité pour maintenir la distance physique en cas de mauvais temps.

✓ Le dortoir pour les TPS/PS

☒ Un lit sera attribué à chaque enfant. A l'issue des deux jours de classe, le lit sera désinfecté puis stocké hors de portée des élèves.

Des croix ont été scotchées au sol pour matérialiser la distance physique d'un mètre entre chaque lit.

☒ Les draps seront nettoyés à l'issue des deux jours en machine à 60°.

L'hygiène

Nous vous demandons de lire attentivement les règles d'hygiène résumées ci-dessous et qui sont préconisées dans le protocole sanitaire.

Nous comptons sur votre collaboration active pour la sécurité de tous.

⊙ AVANT D'ARRIVER A L'ECOLE

☒ Une prise de température devra être effectuée avant le départ à l'école ainsi qu'un lavage de mains. En cas de température supérieure ou égale à 37,8° ou d'apparition de symptômes liés au Covid, votre enfant ne devra pas être scolarisé.

Nous vous demanderons de bien vouloir prévenir son enseignante dès que possible.

☒ Les parents s'engagent à mettre une tenue propre et différente tous les jours.

☒ Nous vous recommandons vivement de maintenir les ongles de votre enfant courts et propres. Ils doivent être brossés lors du lavage quotidien.

⊙ EN ARRIVANT A L'ECOLE

☒ Nous demanderons aux enfants de se déchausser en arrivant à l'école et de se laver les mains dès leur entrée en classe.

⊙ PENDANT LA CLASSE

☒ Les élèves seront invités à aller se laver les mains selon les conditions du protocole sanitaire mentionnées plus haut.

☒ Les tables, chaises, sanitaires seront désinfectés deux fois par jour.

Les objets personnels des enfants (matériel, jeux...) seront stockés, hors de portée des autres élèves lorsqu'ils ne sont pas présents en classe.

Les jeux utilisés seront soit désinfectés ou mis en quarantaine pendant 8 jours.

☒ Les portes seront bloquées de façon à permettre une circulation aisée sans avoir à toucher les poignées.

☒ Les sols seront nettoyés tous les jours. Les poignées et les interrupteurs seront désinfectés dans la journée.

☒ L'aération des locaux sera effectuée plusieurs fois par jour dans les pièces fréquentées par les élèves et qui sont munies de fenêtres et avant l'arrivée des élèves à l'école.

En cas de suspicion de Covid

⊙ POUR L'ÉLÈVE

☒ Un espace dédié à l'isolement d'un élève présentant des symptômes a été aménagé dans la bibliothèque de l'école. L'élève présentant une fièvre supérieure ou égale à 37,8° sera isolé, allongé avec un masque sous la surveillance d'un adulte en attendant qu'un de ses parents arrive.

☒ Les parents s'engagent à venir récupérer leur enfant dans les plus brefs délais en cas d'appel de l'école en lien avec des symptômes du Covid.

L'enfant ne pourra revenir à l'école sans un avis médical.

☒ En cas de test positif au Covid, les familles s'engagent à avertir en urgence la Directrice qui préviendra la cellule sanitaire de l'Education Nationale et prendra les dispositions nécessaires.

⊙ POUR LE PERSONNEL DE L'ÉCOLE

☒ Les modalités d'accueil des élèves valent pour le personnel.

En cas de suspicion de Covid, l'enseignant ne pourra assurer la classe en présentiel. Il en informera sa hiérarchie qui pourra organiser un remplacement selon les disponibilités.

En cas, de non-remplacement, les élèves ne pourront pas être répartis dans les autres classes, les parents seront informés le plus rapidement possible.

L'enseignant pourra maintenir la continuité pédagogique à distance.

☒ En cas de test positif au Covid d'un personnel de l'école, les mesures adoptées pour les élèves seront valables pour les enseignants, ATSEM, AVS, personnels municipaux et périscolaires.

La Directrice préviendra la cellule sanitaire de l'Education Nationale et prendra les dispositions nécessaires.

Documents transmis aux parents :

- Le protocole de l'école « Le Petit Prince »
- L'attestation à remplir et à renvoyer par mail
- Le mémo n°1 « Hygiène » et le mémo n°2 « Organisation »
- Affichage « Gestes barrières » + « Lavage de mains »
- Affichage « Suspicion de Covid »
- Diaporama des aménagements réalisés à l'école
- Répartition des jours selon les groupes
- Affectation des élèves selon groupe par mail